

**PROCHAINES DATES IMPORTANTES :**

7 déc.	Journée pédagogique
18 déc.	Conseil d'établissement
21 déc.	Fête de Noël avec départ hâtif
7 jan.	Journée pédagogique

## 1- Fête de Noël

Le vendredi 21 décembre se déroulera la fête de Noël à l'école. Plusieurs activités seront offertes aux élèves. Vous avez déjà reçu l'information au sujet du déroulement de la journée et du départ hâtif à 13h00. Une réponse est attendue d'ici le 12 décembre. Merci.



## 2- Collecte de goupilles à l'école Albatros

Le comité EVB vous remercie infiniment pour votre participation à la collecte des goupilles pour aider un enfant handicapé. Bonne nouvelle, le projet est toujours en cours cette année. Plus on en ramasse mieux c'est. Le bac prévu à cet effet est au deuxième étage à côté des abreuvoirs.

Merci beaucoup pour votre collaboration habituelle.

LE COMITÉ EVB

## 3- Capsule du service de garde

Le service de garde fermera à 17h00, le 21 décembre 2018, il reprendra ses activités avec la pédagogie du 7 janvier 2019.

Le solde des frais du service de garde ou de dîner doit être acquitté au complet avant les vacances de Noël pour que la somme totale puisse apparaître sur les reçus d'impôt 2018.

Si vous disposez de papier recyclé au travail, le service de garde apprécierait en recevoir pour les dessins des enfants, nous sommes en pénurie de papier.



#### 4- Retards

**Votre responsabilité à cet égard est importante. Vous devez vous assurer que votre enfant a suffisamment de temps le matin pour déjeuner, s'habiller et se rendre à l'école à l'heure.**

S'il arrive en retard, il doit se présenter au secrétariat avant d'entrer en classe.

Lorsque votre enfant arrive en retard, il perturbe le déroulement des cours. De plus, il a bien souvent manqué des explications ou des informations importantes qui l'empêchent de pouvoir faire le travail ou l'activité. L'enseignant doit bien souvent interrompre ce qu'il est en train de faire pour accorder toute son attention à l'élève retardataire. Nous vous demandons donc votre collaboration pour vous assurer que votre enfant arrive à l'heure à l'école.

**Lorsque votre enfant s'absente de l'école, veuillez en aviser le secrétariat au 514 353-5131 même si vous avez avisé l'enseignant(e). Vous pouvez laisser un message sur le répondeur en tout temps. Merci!**

#### 5- La guignolée (Petit rappel)

Encore cette année, nous reconduisons le projet de « La Guignolée ». Nous vous invitons donc à apporter des denrées non-périssables à l'école. Ce partage est très important pour toutes les familles moins favorisées. Nous recueillerons vos **dons jusqu'au 10 décembre** (voici quelques exemples de denrées non- périssables) :

- Viande en conserve (thon, saumon, poulet, jambon, ragoût de boulette sauce à la viande ou aux légumes etc.)
- pâtes alimentaires, riz, orge, couscous etc.
- bouillon de poulet, de boeuf, de légumes en carton ou conserve
- légumes en conserve
- soupes en enveloppe ou en conserve
- boîtes de céréales
- biscuits, biscottes
- papiers aluminium, saran wrap, zip lock
- condiments : Ketchup, moutarde, relish, mayonnaise



- Sel, poivre, sucre, épices
- thé, café
- bonbons
- papier hygiénique, papier absorbant (genre scott towel), papiers mouchoirs

Merci de votre belle générosité!

L'équipe école pour *La société St-Vincent*

## 6- Un joyeux temps des fêtes

Le congé de Noël et du Nouvel An se situe cette année entre le 24 décembre et le 4 janvier. Le 7 janvier est une journée pédagogique, donc ce sera congé pour les élèves. Le service de garde sera cependant ouvert pour les élèves qui sont habituellement inscrits lors des journées pédagogiques.

Le personnel de l'école et la direction vous souhaitent de passer un beau congé des Fêtes. Que ces jours de vacances vous permettent de vivre de beaux et doux moments en famille et avec vos amis. Que ce temps des Fêtes soit aussi l'occasion de vous reposer et de profiter des plaisirs de l'hiver !

**Au plaisir de retrouver vos enfants le 8 janvier prochain !**

